

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 48/05

AMR 23/003/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE les membres de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, dans le département d'Antioquia

personnes tuées :

Luis Eduardo Guerra Guerra (h)

Bellanyra Areiza Guzmán (f), 17 ans

Deiner Andrés Guerra (h), 11 ans

Alfonso Bolívar Tuberquia Graciano (h)

Sandra Milena Muñoz Pozo (f)

Santiago Tuberquia Muñoz (h), 2 ans

Natalia Andrea Tuberquia Muñoz (f), 6 ans

Alejandro Pérez (h)

Londres, le 28 février 2005

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des membres de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, dans la municipalité d'Apartadó (département d'Antioquia). Ces derniers jours, huit d'entre eux, dont des femmes et des enfants en bas âge, ont été tués par des hommes armés. Ceux-ci, selon les informations recueillies, ont affirmé appartenir à l'armée colombienne.

D'après certaines sources, le 21 février, vers onze heures du matin, un groupe d'hommes en armes disant appartenir à l'armée colombienne s'est emparé de quatre personnes à Mulatos, une localité qui fait partie de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó. Il s'agissait de Luis Eduardo Guerra Guerra, un des dirigeants de cette « *communauté pacifique* », de son fils de onze ans, Deiner Andrés Guerra, de sa compagne, Bellanyra Areiza Guzmán, et d'un témoin qui a souhaité garder l'anonymat. Les ravisseurs ont déclaré qu'ils allaient les emmener avec eux et qu'ils seraient tués. Le témoin a alors réussi à s'échapper. Le lendemain, selon les informations recueillies, ce même témoin s'est rendu dans l'exploitation agricole d'Alfonso Bolívar Tuberquia Graciano, un autre responsable de la « *communauté pacifique* ». Il aurait trouvé des traces de sang dans la maison de celui-ci et des restes humains à l'extérieur. Il a signalé ses découvertes aux autorités et, le 25 février, des représentants du bureau du *Fiscal General de la Nación* (qui chapeaute le système judiciaire) et du ministère public se sont rendus dans la région afin de mener des investigations. Cinq cadavres démembrés auraient été retrouvés dans deux fosses creusées à proximité de la maison. Il s'agissait des corps d'Alfonso Bolívar Tuberquia Graciano, de sa compagne, Sandra Milena Muñoz, de leurs enfants, Santiago Tuberquia Muñoz et Natalia Andrea Tuberquia Muñoz, et d'un habitant des environs, Alejandro Pérez. Le même jour, une autre fosse, qui contenait les corps de Luis Eduardo Guerra Guerra, Bellanyra Areiza Guzmán et Deiner Andrés Guerra Guerra, aurait été découverte entre Mulatos et La Resbalosa, une autre localité de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó.

Selon des témoins, des membres de la 17^e brigade de l'armée colombienne mènent des opérations militaires dans les environs de Mulatos depuis le 21 février. D'après les informations recueillies, des soldats ont dit à des habitants de la région qu'ils auraient tué davantage de civils si les homicides n'avaient pas été signalés. Ils auraient qualifié les huit victimes de « *guérilleros morts* ».

INFORMATIONS GENERALES

Luis Eduardo Guerra Guerra avait représenté San José de Apartadó dans le cadre de négociations menées avec le gouvernement colombien dans le but d'assurer la sécurité des membres de cette « *communauté pacifique* ». En 2002, craignant que ses jours ne soient en danger, il avait quitté la région, mais il était revenu en juillet 2004. Le 11 août 2004, sa femme avait été tuée et son fils Deiner blessé par l'explosion d'une grenade que l'armée, selon certaines sources, avait laissée à proximité de leur domicile. La 17^e brigade aurait affirmé que la « *communauté pacifique* » stockait les grenades utilisées par les membres de la guérilla.

Le 12 décembre 2004, des membres de cette brigade auraient arrêté Luis Eduardo à un poste de contrôle à proximité de San José de Apartadó, l'auraient soumis à un interrogatoire et lui auraient dit qu'ils le trouvaient « *suspect* ».

La « *communauté pacifique* » a été fondée en mars 1997 par des civils qui tentaient de faire valoir leur droit de rester en dehors du conflit armé interne qui déchire la Colombie. Les forces de sécurité ont indiqué à maintes reprises qu'elles la soupçonnaient de menées subversives. D'après les renseignements recueillis, plus de cent membres de cette communauté ont été victimes, à la suite de telles accusations, d'homicides ou de « disparitions » imputables à des membres de l'armée, à leurs alliés paramilitaires ou à des guérilleros des *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie).

Selon les informations dont dispose Amnesty International, la 17^e brigade de l'armée colombienne menait des opérations dans la région lorsque les derniers homicides se sont produits. Ceux-ci sont intervenus alors que plusieurs familles s'apprêtaient à regagner, le 23 mars 2005, le hameau abandonné de La Esperanza, qui fait partie de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó. Lors de la dernière tentative de réinstallation dans ce hameau, en avril 1999, des paramilitaires avaient tué plusieurs habitants de la communauté.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la sécurité des membres de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó ;
- exhortez les autorités à prendre toutes les mesures jugées appropriées par ces personnes en vue de garantir leur sécurité, ainsi que celle des membres des organisations non gouvernementales colombiennes de défense des droits humains qui ont dénoncé les homicides ;
- priez les autorités de respecter le droit des civils, et notamment des habitants de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, de rester en dehors du conflit ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur les homicides dont ont été victimes huit membres de la « *communauté pacifique* » de San José de Apartadó, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice ; priez également les autorités de prendre des mesures, en coopération avec cette communauté, afin de garantir la sécurité des témoins qui font des déclarations auprès des autorités judiciaires ;
- soulignez que si des membres de l'armée sont impliqués dans ces homicides, des informations judiciaires doivent être menées en dehors du système de justice militaire, celui-ci s'étant à maintes reprises abstenue de poursuivre des membres des forces de sécurité impliqués dans de graves violations des droits humains.

APPELS À :

Président de la République :

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 342 0592 / 337 5890

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Uribe, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre des Affaires étrangères :

Dra. María Carolina Barco Isakson
Ministra de Relaciones Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores
Calle 10 No 5-51, Palacio de San Carlos
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 562 7822

Formule d'appel : *Sra. Ministra, / Madame la Ministre,*

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire]:

Dr. Luis Camilo Osorio
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (un message en espagnol vous invitera à composer le 2017)

Formule d'appel : *Estimado Dr. Osorio, / Monsieur,*

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Corporación Jurídica Libertad
Carrera 47 N° 53-45, Of. 801
Medellín, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 AVRIL 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*